



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
Service DPE 4
Affaire suivie par :
Perrine JACOT
Tél : 01 57 02 69 34
Mél : actesco.dpe@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu : le code de l'éducation ;
- Vu : le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;
- Vu : l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- Vu : l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;
- Vu : les arrêtés ministériels du 1^{er} octobre 2018 et du 1^{er} octobre 2019, portant nomination des personnels intéressés en qualité de professeur certifié stagiaire ;
- Vu : les propositions du jury académique du 15 décembre 2020.

Arrêté

Article 1 :

Sont autorisé(e)s à effectuer une prolongation de stage, les professeur(e)s certifié(e)s stagiaires, dont les noms figurent en annexe.

Article 2 :

La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 16 décembre 2020

Le recteur de l'académie de Créteil

Daniel AUVERLOT

ANNEXE

Jury académique des professeur(e)s certifié(e)s stagiaires – session de décembre 2020

Professeur(e)s certifié(e)s stagiaires autorisé(s) à effectuer une prolongation de stage (secteur public)

Civilité	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Discipline	Année du concours
MME	NATKIN	NATKIN	Claudine	LETTRES MODERNES	2018
MME	IGBINOBA	IGBINOBA	Efosa	MATHEMATIQUES	2019
MME	NAAMAR	NAAMAR	Linda	MATHEMATIQUES	2019